

PIPE-LINE DES APPELS d'OFFRES et APPELS à PROJETS

Semaines du 25 juillet au 15 août 2022



maj : 26/07/2022 E..

Pour toute candidature en cours ou déposées, merci de compléter l'onglet 'Candidatures'

Appels d'offres & Appels à projets

Statut	Intitulé du marché	Acheteur/Commanditaire	Nature de l'Appel	Programme	Lieu d'exécution	Domaine d'activité principal	Cible	Date de parution	Date limite de réponse la + proche	Autre date limite de réponse	Infos AO/AAP/AMI	Lien
Nouveau !	Recrutement des futurs lauréats des Challenges IA (Vague 3)	Bpifrance	Appel à projets	France 2030	France	Numérique	Entreprises	12/07/2022	20/10/2022		Dans le cadre du plan « Intelligence Artificielle (IA) » annoncé par le Président de la République, l'État souhaite soutenir le lancement de « Challenges IA » dans les quatre secteurs-clés identifiés comme prioritaires en matière d'intelligence artificielle : santé, transport-mobilité, environnement et défense-sécurité. Chaque « Challenge IA » identifie une entreprise porteuse / un acteur public (désignée sous le terme « sponsor ») d'une problématique applicative précise et disposant de jeux de données. Un challenge conduit à sélectionner une ou plusieurs PME ou start-up(s) (désignée(s) sous le terme « lauréat(s) »). Le présent appel à projets a pour objectif de sélectionner les lauréats des challenges retenus à l'issue de l'appel à manifestation d'intérêts « sponsors – vague 3 », clôturé en juin 2021. Le ou les lauréats devront construire dans un délai limité (entre 3 et 12 mois) une solution innovante à la problématique posée basée sur l'IA. Les lauréats bénéficieront d'un financement 45% pour les petites entreprises : 35% pour les moyennes entreprises : 35 % Le financement maximum pour chaque réponse lauréate d'un challenge pourra aller jusqu'à 100 000 euros.	https://www.bpifrance.fr/nos-appels-a-projets-concours/appel-a-projets-laureats-des-challenges-ia-vague-3
Nouveau !	Industrie Zéro Fossile (DECARB-FLASH)	ADEME	Appel à projets	France 2030	France	Industrie	Entreprises	15/07/2022	03/11/2022		Afin de réduire la consommation de combustibles et intrants fossiles dans l'industrie, le Gouvernement a lancé l'appel à projet accéléré « Industrie Zéro Fossile ». Le dispositif se présente sous la forme d'un soutien financier aux projets de décarbonation de l'industrie. 150 millions d'euros seront consacrés à l'appel à projet global. Deux précédents volets ont fait l'objet d'appels à projets, aujourd'hui clos : « Chaleur Bas Carbone par conversion à la biomasse » (BCIAT) ; « Efficacité énergétique et décarbonation des procédés » (DECARB IND) Ce 3e volet, identifié sous l'appellation « DECARB-FLASH », est un dispositif simplifié, qui se destine à soutenir des investissements de PME et ETI pour permettre le déploiement rapide de solutions matures de décarbonation sur de petits sites industriels. Ce dispositif d'aide assure la continuité de l'accompagnement apporté précédemment par le guichet de subvention, opéré par l'Agence des Services et de Paiement et clos le 30 juin. Il permet également de soutenir de nouvelles opérations, comme l'isolation et le chauffage du bâti industriel, la chaleur et le froid renouvelable et, en complément d'autres opérations, les études et le comptage de l'énergie. CIBLE : Sites industriels de moins de 500 salariés, pour des projets dont le coût total se situe entre 100 K€ et 3 M€.	https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/20220503/industrie-zero-fossile-volet-3-decarb-flash
Nouveau !	Programme et Équipement Prioritaire de Recherche (PEPR) pour la cybersécurité	ANR	Appel à projets	France 2030	International	Numérique	Entreprises	30/06/2022	30/09/2022		La stratégie nationale d'accélération pour la cybersécurité, qui s'inscrit dans le plan France 2030, s'articule autour de quatre axes principaux : Développer des solutions souveraines de cybersécurité ; Renforcer les liens et les synergies entre acteurs de la filière ; Soutenir la demande (individus, entreprises, collectivités et État), notamment en la sensibilisant mieux tout en faisant la promotion des offres nationales ; Former plus de jeunes et professionnels aux métiers de la cybersécurité, fortement en déséquilibre. Le Programme et Équipement Prioritaire de Recherche (PEPR) pour la cybersécurité, sous le pilotage du CEA, du CNRS et d'Inria, a pour vocation de soutenir des activités stratégiques de recherche fondamentale, au plus haut niveau mondial, en support aux industriels de la filière et répondant aux priorités définies dans le cadre de la stratégie nationale.	https://anr.fr/fr/france-2030/france2030/call/pepr-cybersecurite-appel-a-projets-2022/
Nouveau !	Développement d'une filière de production française de carburants aéronautiques durables (CARB AERO)	ADEME	Annnonce	France 2030	France	Industrie	Entreprises	29/04/2022	29/09/2022		Le secteur des transports a été retenu parmi la dizaine de thématiques jugées comme prioritaires et qui vont faire l'objet de stratégies d'investissements dans le cadre du volet dirigé du PIA4, prévoyant l'inscription d'un accompagnement de projets d'innovations à enjeux dans une démarche plus générale de politique publique pouvant aussi comporter notamment des évolutions de nature réglementaire. A ce titre, cet AAP s'inscrit dans le cadre du « volet dirigé » du PIA4 - qui se déclinera notamment en une stratégie nationale « Produits biosourcés et biotechnologies industrielles – Carburants durables » - et plus particulièrement dans son axe « Poursuivre le soutien à la recherche et à l'innovation sur les carburants durables, et principalement ceux destinés à l'aérien ».	https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/20220503/appel-a-projets-developpement-dune-filiere-production-francaise
Nouveau !	Accompagnement et soutien à la constitution d'entrepôts de données de santé hospitaliers	BPIFRANCE	Appel à projets	France 2030	France			01/07/2022	12/04/2023	11/10/23	L'appel à projets « Accompagnement et soutien à la constitution d'entrepôts de données de santé hospitaliers » est un dispositif d'aide s'inscrivant dans le cadre de la stratégie d'accélération « Santé Numérique ». Il a pour objectif de mettre en place et renforcer un réseau d'entrepôts de données de santé (EDS) hospitaliers permettant de fédérer l'écosystème public et privé de la recherche et de l'innovation. Les projets attendus doivent comporter un volet de constitution et/ou consolidation d'un ou plusieurs EDS (détaillé dans le cahier des charges) dans un délai de 40 mois. Ils doivent montrer leur capacité à aboutir à des cas d'usage de l'EDS en incluant au moins 3 projets de recherche et d'innovation. Sous réserve de la publication au Journal officiel de l'arrêté de la Première ministre approuvant le présent cahier des charges.	https://www.bpifrance.fr/nos-appels-a-projets-concours/accompagnement-et-soutien-a-la-constitution-dentrepots-de-donnees-de-sante-hospitaliers
Important !	Aides aux actions en faveur de la transition écologique : financement ETP chargé de mission transition écologique	ADEME	Aide	France 2030	France		Entreprises	11/04/2022	31/12/2022		Cette aide s'adresse aux personnes morales publiques ou privées (hors particuliers ou services de l'État) pour des actions en faveur de la transition écologique : du financement de postes de chargé de mission à l'aide aux actions ponctuelles d'animation, de communication et/ou de formation.	https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/2022/aides-actions-faveur-transition-ecologique
Important !	« Industrialisation et Capacités Santé 2030 »	Bpifrance	Appel à projets	France 2030	France			07/03/2022	19/01/2023	14/06/2022 19/01/2023 09/05/2023 19/03/2023 09/01/2024	FINALITE : Cet AP vise à soutenir les projets d'industrialisation dans les secteurs de la thérapie et bioproduction de thérapies innovantes, de la lutte contre les maladies infectieuses émergentes et les menaces NRBC, et des dispositifs médicaux et dispositifs de diagnostic in vitro. CIBLE : pour les projets individuels : être porté par des start-up, des PME, des ETI, ou des grandes entreprises (par exception pour des projets de relocalisation de production stratégique) ; pour les projets collaboratifs, être porté par une entreprise (chef de file), quelle que soit sa taille, et associant un ou plusieurs partenaires (entreprises, organismes de recherche ou laboratoires de recherche venant en soutien de ces entreprises ; associations...) DESCRIPTION : L'AP « Capacités Santé 2030 » est un dispositif d'aide s'inscrivant dans le cadre du plan Innovation Santé 2030 dans lequel le Gouvernement a identifié 3 secteurs aux problématiques d'industrialisation stratégiques pour l'avenir de nos industries de santé et pour notre souveraineté.	https://www.bpifrance.fr/nos-appels-a-projets-concours/appel-a-projets-industrialisation-et-capacites-sante-2030

Important !	Concours d'innovation - i-Nov	Bpifrance	Appel à projets	France 2030	France		Entreprises	04/07/2022	28/09/2022	<p>FINALITE : L'appel à projets « Concours d'innovation i-Nov » est un dispositif de soutien financé par le plan France 2030 qui a pour vocation de sélectionner des projets d'innovation au potentiel particulièrement fort pour l'économie française.</p> <p>CIBLE : startups et PME</p> <p>DESCRIPTIF : L'appel à projets « Concours d'innovation i-Nov » permet de cofinancer des projets de recherche, développement et innovation dont les coûts totaux se situent entre 1 M€ et 5 M€, et dont la durée est comprise entre 12 et 36 mois. Le projet doit s'inscrire dans l'une des 4 thématiques détaillées dans le cahier des charges : Numérique ; Santé ; Transports, mobilités, villes et bâtiments durables ; Energies, ressources et milieux naturels. La 10e vague du Concours est ouverte jusqu'au 28 septembre 2022 à 12h (midi heure de Paris).</p>	https://www.bpifrance.fr/nos-appels-a-projets-concours/appele-a-projets-concours-dinnovation-i-nov
A diffuser aux entreprises / fédérations ent.	Accélérateur Mode et Luxe - 3e promotion	BPIFRANCE	Appel à projets	France 2030	France		Entreprises	26/04/2022	09/10/2022	<p>FINALITE : Accompagnement</p> <p>CIBLE : PME ou une ETI de la filière Mode & Luxe</p> <p>DESCRIPTION : 18 mois d'accompagnement. Objectifs de l'Accélérateur Mode & Luxe 3 : Définir et consolider votre stratégie de développement et de digitalisation ; Structurer votre développement technique et votre production ; Intégrer les modes de production durables, responsables et éthiques ; Développer vos ressources, savoir-faire et partenariats techniques ; Bâti votre univers singulier et immersif</p>	https://www.bpifrance.fr/nos-appels-a-projets-concours/candidatez-a-laccelerateur-mode-luxe-3e-promotion
A diffuser	Stratégie d'Accélération 5G – Soutien à la mise en place de Campus Fablab 5G industrielle	Bpifrance	AMI	France 2030	France	Industrie		02/04/2022	21/09/2022	<p>FINALITE : Le présent appel à manifestation d'intérêt vise à identifier des projets de « Campus Fablab 5G industrielle », en vue de soutenir le développement des usages de la 5G au profit de l'industrie. Financée par le programme France 2030, la stratégie d'accélération sur la 5G et les futures technologies de réseaux vise à positionner la France sur un marché essentiel pour notre autonomie stratégique, la maîtrise et la sécurité de nos infrastructures de télécommunication.</p> <p>CIBLE : Le projet de Campus Fablab 5G industrielle doit être porté de manière individuelle. Ce porteur peut par exemple être une entité créée pour la mise en place du Campus et regroupant dans sa gouvernance l'ensemble des partenaires du projet.</p> <p>DESCRIPTION : la stratégie d'accélération sur la 5G et les futures technologies de réseaux repose sur 4 axes :</p> <ol style="list-style-type: none"> le soutien au développement des usages 5G au profit des territoires et de l'industrie, le développement de solutions françaises sur les réseaux télécoms, la consolidation des forces de recherche et développement sur les futures technologies de réseaux, et le renforcement de l'offre de formation. <p>Le présent AMI s'inscrit dans l'axe 1 de la stratégie d'accélération sur la 5G et les futures technologies de réseaux de télécommunications.</p>	https://www.bpifrance.fr/nos-appels-a-projets-concours/appele-a-manifestation-dinteret-relatif-a-la-strategie-dacceleration-5g-soutien-a-la-mise-en-place-de-campus-fablab-5g-industrielle
A diffuser	Aide aux études de préfiguration d'une démarche d'écologie industrielle et territoriale	ADEME	Aide	France 2030	France	Transition écologique	Territoires/Colléctivités	11/04/2022	31/12/2022	<p>Pour faciliter les démarches d'écologie industrielle et territoriale, l'ADEME soutient financièrement les études de préfiguration pour les Instance inter-entreprises, GIE, GIP, EPIC, cluster, association, Communauté de communes, d'agglomération, urbaine, syndicat, territoire de projets, PETR</p>	https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/2022/aide-etudes-prefiguration-dune-demarche-decologie-industrielle-territoriale
A diffuser	Une ville, un réseau	ADEME	Appel à projets	France 2030	France		Entreprises	18/05/2022	14/10/2022	<p>FINALITE : Cet Appel à projets propose une aide exceptionnelle pour aider à identifier et mettre en œuvre les projets de réseaux de chaleur renouvelable et de récupération ou de boucles d'eau tempérées géothermiques les plus pertinents sur un territoire</p> <p>CIBLE : Villes, EPCI, associations et entreprises qui souhaitent réaliser une étude pour déterminer les conditions de réussite de leur projet de création ou d'extension d'un réseau de chaleur et/ou de froid EnR&R ou d'une boucle d'eau tempérée géothermique au sein d'un territoire compris entre 2 000 et 50 000 habitants</p> <p>DESCRIPTION : pour tout territoire compris entre 2 000 et 50 000 habitants, l'ADEME pourrait financer une étude à hauteur de 90 % via le principe de minimis. Dans un deuxième temps, elle pourra offrir des aides Fonds Chaleur pour les travaux de réalisation.</p>	https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/20220427/reseaux-chaleur-renouvelables-jusqua-90-etudes-finances-candidatez?cible=78